

VERS L'ARROSAGE OPTIMAL DES ARBRES FRUITIERS

RHÔNE. LA CHAMBRE D'AGRICULTURE TESTE DEPUIS PLUSIEURS MOIS LE DENDROMÈTRE. IL DOIT PERMETTRE DE CONNAÎTRE LES BESOINS PRÉCIS DES ARBRES EN APPORTS D'EAU. AFIN D'OPTIMISER L'ARROSAGE.

Optimiser l'irrigation des arbres fruitiers. C'est l'enjeu du test mené par la Chambre d'agriculture du Rhône dans son verger expérimental à Saint-Laurent-d'Agnay, dans l'Ouest lyonnais. Depuis l'année dernière et pour une durée de trois ans, des techniciens testent des dendromètres. Ces outils, placés autour d'une branche, mesurent son gonflement ou sa rétractation au centième de millimètre près. « Cette amplitude journalière révèle ses besoins physiologiques en eau », explique Cédric Chevalier, conseiller technique spécialisé en arboriculture. Dans un arbre, l'eau circule pour nourrir les tissus et les feuilles. Et lorsqu'elle est utilisée, les branches vont se rétracter.

NE PAS GÂCHER LA RESSOURCE EN EAU

L'an dernier, les agents de la Chambre d'agriculture ont pu établir des mesures de références sur la "consom-

Le dendromètre, placé autour d'une branche, va mesurer son gonflement ou sa rétractation. Cette donnée permet de déterminer si l'arbre a besoin d'eau.

PHOTO PROGRÈS/DR



mation" en eau des cerisiers. En 2021, ils vont réduire l'arrosage, « pour se rapprocher des limites des arbres et voir comment ils se comportent », détaille Cédric Chevalier. Au final, l'ensemble de ces données doivent permettre de déterminer l'irrigation optimale, celle qui garantit les meilleurs rendements en fruits tout en ne gâchant pas la précieuse ressource en eau. S'il est encore trop tôt pour tirer un bilan, le technicien

précise : « L'objectif n'est pas de déployer ce dispositif chez les agriculteurs. Il coûte 2 000 € en location. Il s'agit plutôt d'acquérir des connaissances sur la physiologie des arbres et leurs besoins en eau selon les périodes de l'année, le degré de sécheresse, etc., et les transmettre ensuite aux arboriculteurs ».

THOMAS SÉVIGNON

COMMENT OBUT POINTE LA PRÉSERVATION DE L'EAU

LOIRE. LE NUMÉRO UN MONDIAL DE LA BOULE DE PÉTANQUE A REVU SON PROCESSUS DE FABRICATION POUR QU'IL SOIT MOINS POLLUANT. L'ENTREPRISE A DÉSORMAIS SA PROPRE STATION D'ÉPURATION.



Chaque année, Obut transforme 2 000 tonnes d'acier pour produire plus de 2 millions de boules.

PHOTO PROGRÈS/
CHARLY JURINE

Depuis 1955, la Boule Obut fabrique toutes ses boules de pétanque à Saint-Bonnet-le-Château, petite commune rurale du Forez. Précisément, en tête de bassin-versant du Bonson, affluent de la Loire, sur une zone qui fait l'objet d'un contrat territorial pour la préservation de la qualité des nappes phréatiques et des rivières. « Nous avons le privilège de travailler dans un secteur dominé par la nature », souligne Pierre Souvignet, PDG. « Aussi, pour nous, il est essentiel d'accentuer tous nos efforts pour garantir un milieu propre. D'autant plus que jouer à la pétanque est une activité qui ne pollue pas ». L'interdiction progressive de substances chimiques comme le chrome hexavalent -hautement toxique- a aussi fait pencher la balance. Obut a mis le temps (plusieurs années) et les moyens (1 million d'euros) pour revoir son processus de fabrication. Après assemblage des deux coquilles, les boules étaient auparavant striées, marquées, trempées, polies et surtout chromées pour les protéger de la corrosion. C'est cette dernière étape de traitement de surface de la boule qui utilisait le plus de substances chimiques.

2 000 M³ D'EAU ÉCONOMISÉS PAR AN

« Nous avons arrêté d'utiliser le chrome et le nickel, ce qui représentait 90 voire 100 % de nos produits chimiques », avance le dirigeant. L'entreprise a remplacé son procédé historique de chromage par du brunissage. En 2 ans, elle a ainsi diminué de 70 % les produits chimiques utilisés. De plus, comme le développe Julien Lacour, responsable qualité et production, « l'eau salie par le brunissage est traitée et réutilisée par l'usine. C'est ce que l'on appelle le "rejet zéro". Du coup, on ne renouvelle plus l'eau en puisant dans les nappes phréatiques. Ce sont 2 000 m³ qui sont économisés par an... » Cette évolution a été récompensée en 2019 par le Trophée de l'eau Loire-Bretagne dans la catégorie « Préserver l'eau, l'économiser et lutter contre les pollutions ».